

REUNION DU 14 OCTOBRE 2015

Le Conseil Municipal, convoqué le 7 octobre 2015, s'est réuni en conseil ordinaire le 14 octobre 2015 à 20 h 30 sous la présidence de Monsieur Jean-François LOSCH, Maire.

Etaient présents :

M. Jean-François LOSCH, Maire

MM. Max JACQUOT, Marc BIAGIOLI, Mme Jocelyne BASTIEN, Adjoints

MM. Arnaud BURGIN, Philippe DEBREUX, Jean-Pierre BAZELAIRE, Michaël LAFLOTTE, Mmes Denise MARULL, Anne-Marie WEISDORF, Joëlle WIRTZ, Aurélie WOLLERT,

Ont donné procuration :

Yves CLARIS à Jean-François LOSCH

Nathalie DAMIEN à Marc BIAGIOLI

Daniel PHILIPPE à Max JACQUOT

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès Verbal du 9 juillet 2015
2. Décision modificative budget commune

***Informations diverses**

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 9 JUILLET 2015

Le compte-rendu de la séance du 9 juillet 2015 est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DÉCISION MODIFICATIVE BUDGET COMMUNE

Vu la loi n°82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et liberté des communes, du

département et des régions,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération en date du 8 avril 2015 relative au vote du budget primitif de l'exercice 2015,

Vu la délibération du 8 avril 2015 approuvant la dissolution du SITHD et acceptant les conditions financières arrêtées par le comité syndical pour la liquidation de l'actif financier du syndicat soit la somme de 9 009.62 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter la décision modificative suivante :

Recettes de fonctionnement, C/002 : +9 009.62 €

Dépenses de fonctionnement, C/61522 : +9 009.62 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, accepte la décision modificative telle que présentée.

INFORMATIONS DIVERSES :

- DIA 8 rue de Scy : la commune décide de ne pas exercer son droit de préemption.
- DIA 26 rue de Metz : la commune décide de ne pas exercer son droit de préemption.
- DIA 9 route de Plappeville : la commune décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Arrivée de Yves CLARIS à 20H50

- Travaux rue de la côte :

L'inauguration a eu lieu le 25 septembre en présence du Conseiller Départemental Jean FRANCOIS. Les demandes de subventions vont être adressées aux services concernés rapidement.

- Projet du local des services techniques : le local se situera dans le parc communal à coté du préau de l'école. Une étude sera confiée à MATEC (Moselle Agence TECHnique)
- Compte-tenu du coût, le contrat des illuminations de Noël ne sera pas renouvelé.
- L'atelier de distillerie sera ouvert du 2 novembre 2015 au 16 janvier 2016. Diverses réparations ont été faites sur la cuve.
- La date du repas des aînés a été fixée au Dimanche 28 février 2016.
- Circulation et stationnement :
 - Des places de stationnement vont être créées rue de l'ermitage et rue du château, en concertation avec les riverains.

- Suite à la vitesse excessive constatée quotidiennement dans les rues du village, une réflexion est menée sur la pose de ralentisseurs dans le village.
- La pose d'un miroir angle rue de Plappeville / rue de la butte sera réalisée prochainement.

- IPR :

Présentation du futur projet du site de l'IPR.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00